

Chronique de Québec

Mercredi, 17 octobre 1894.

Les pluies persistantes de ces derniers jours auront nui considérablement au commerce de la semaine. C'est ce que me disent plusieurs marchands qui se plaignent que ça ne va pas.

Si l'automne continue dans ces conditions, les affaires seront bien au-dessous de la moyenne. On espère cependant une veine de beau temps qui amènera de l'activité, car il faut que les provisions se fassent pour la rude saison et que les marchandises s'expédient.

Dans le gros en marchandises sèches cependant, on s'accorde à dire que les commandes de réassortiment sont très satisfaisantes. On donne pour cause que les marchands de détail ont été en général plus prudents dans leurs achats du printemps dernier et que par conséquent il leur faut acheter un peu plus que d'habitude pour l'assortiment.

Voilà une note tout au crédit des marchands détailliers et qui explique probablement le nombre comparativement restreint de faillites à la campagne cet automne. Avec les facilités de communications que nous possédons aujourd'hui, le marchand détaillier devrait porter le moins possible en stock et s'assortir plutôt au fur et à mesure que le besoin se fait sentir de telle ou telle marchandise. Dans ces conditions là, les risques seraient moins grands de tous les côtés et les désastres moins fréquents.

On soupçonne encore plusieurs faillites prochaines, et il règne beaucoup de malaise et d'indécision dans le marché. La défiance est générale. Pour peu que cet état de choses se prolonge, le dommage fait au commerce est incalculable.

Par contre les procès sont à l'ordre du jour. On n'a pas d'idée de l'argent dépensé en procès de Cour. C'est une véritable rage. La faute n'en est pas entièrement aux avocats. Il y a trop de gens qui ont la manie des procès et qui pour la moindre difficulté, croient devoir s'en rapporter aux tribunaux. Cet abus a des résultats déplorables pour tout le monde, perte de temps, d'argent et de considération, baine dans les familles, etc., etc.

Le commerce n'est pas exempt de cette faiblesse, et si j'en parle, c'est parce que j'y vois un danger pour les affaires en général. C'est surtout entre marchands que le dicton est vrai : "Le pire arrangement vaut mieux que le meilleur procès." C'est ce que dans les cas extrêmes qu'on doit recourir aux tribunaux.

Le peuple également plaide trop. Il serait curieux de constater le nombre d'actions en dommages qui sont instituées pour le moindre propos injurieux ou blessant. On se montre excessivement chatoilleux et on en appelle à la loi pour protéger son honneur. Presque toujours l'on ne réussit qu'à faire des frais.

Le nombre des étrangers inscrits aux hôtels est bien diminué. On remarque cependant la présence de beaucoup de voyageurs de commerce. Et à propos de voyageurs de commerce peut-être n'est-il pas inutile de mettre les acheteurs en garde. Il est toujours malheureusement difficile d'échapper à la fascination exercée par un vendeur habile dont les échantillons sont tout ce qu'il y a de plus nouveau, de mieux fait pour capter l'attention. Et puis tout cela est offert à crédit, deux, trois, quatre, six mois, quelquefois davantage. C'est bien tentatif, mais c'est ici que l'homme prudent et conscient de la dureté des temps a une belle occasion, par devoir, de ne pas se laisser circonvenir. Est-ce à dire qu'il ferme

ses portes aux solliciteurs d'ordres? Non pas, mais encore faut-il qu'il tienne compte que le commerce est mauvais, que l'argent est rare, que le marché est limité, qu'il lui faudra vendre à de longs termes de crédit, payer le loyer, les employés etc., et que les échéances finiront par venir, quelquefois éloignées qu'elles paraissent. Sans décourager ceux qui vous offrent honnêtement une marchandise vendable, défiez-vous des langues dorées dont le nombre est grand. Chose certaine, c'est que la dépression actuellement est due, pour une bonne partie, à des achats faits inconsidérément. Les fabriques et les maisons de gros, tout le monde le sait, se montrent faciles au jour des placements de marchandises, mais généralement inexorables au jour des échéances.

Ainsi que nous le faisons remarquer dans un autre paragraphe, n'achetons que juste ce qu'il faut pour l'assortiment et défions-nous des amoncellements de stock.

EPICERIES

Semaine satisfaisante. La collection s'améliore que peu. La campagne surtout donne, en général, satisfaction.

Quelques changements dans les raisins. Le Steamer *Dracoua* nous est arrivé avec cargaison de fruits secs de la Méditerranée, ce qui a produit une certaine réaction dans les prix, nous cotons :

Raisins: Valence, fine "off stalk" 5c lb.; Do, Selected 6c lb.; Do, Layers 7c lb.; Currants, 3½ à 4c; Do, extra 5c lb.

Sucres: Jaune, 3½ à 4c; Powdered 5½c; Cut Loaf, 6½c; ¼ qt, 6½c; boîtes, 6½c; granulé, 4½c; ext. ground, 6½c; boîte, 6½c.

Sirops: Barbades, tonne, No 1, 20 à 30c; tierces, 31 à 32c; quarts, 33 et 34c.

Vermicelle: français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec: Boîte 4½c. lb. Quart 4½c lb.

Riz \$2.30 à \$3.40; Pot Barley \$4.00.

Conserves en gros: Saumon, \$1.25 à \$1.35; Homard, \$1.00 à \$1.75; Tomates, 95c; Blé d'Inde, 95c; Pois 95c; Huîtres \$1.45; Sardines domestiques, ½ bte 5c; do importées ½ bte 9 à 12c; ½ bte 14 à 18c.

Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No 1, 4½c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.00.

Allumettes: cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.50; Dominion, Lévis et Royales, \$2.00.

Sel: en magasin, 52½c; sel fin, sacs, \$1.30; ½ sac, 35c.

FRUITS & LÉGUMES

Les fruits et les légumes sont encore en grande abondance sur nos marchés. Les pommes de conserves figurent au premier rang et commandent de bons prix.

Pommes: Calvert \$2.25 à \$2.50; Baldwin et Greening \$3.00 à \$3.50; St-Laurent \$3.50 à \$4.00.

Oranges: Messina \$6 00; do Rhodi (200) \$5.50 à \$6.00.

Citrons: (350), \$3.50 à \$4.00.

Bananes: 75c.

Pêches: \$75c à \$1.00.

Poires: \$6.00 le quart.

Melons: \$2.25 le quart.

Raisin vert, le panier, \$0.75 à \$1.00.

Raisin bleu, panier, de 5 lbs. 20 à 30c; do Delaware 4c la livre.

Tomates fraîches: la boîte, 60c.

Noix: 9 à 9½c la livre.

Pommes de terre: de 28 à 32c le minot.

Choux: 25 à 30c la doz.

Oignon: Can. Red 2.00 à \$2.50 le quart.

CHARBON ET BOIS.

Egg: \$5.75 à \$6.00.

Slove: \$5.50.

Stove Chestnut: \$6.25.

Sydney Steam: de \$4.00 à \$4.50.

Scotch Steam: \$4.50.

		La corde.
Cypres	3 pds.	de \$2.80 à \$2.90
Epinette rouge	3	3.40 3.50
Epinette noire	3	2.50
Bouleau	3	3.00
Mérisier	3	4.00
"	2½	3.40
Erable	3	4.80
"	2½	3.60

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Rien de bien nouveau à noter cette semaine, dans cette ligne. La saison proprement dite des affaires est commencée et chacun est à l'œuvre pour grossir sa recette autant que possible. Les prix sont les mêmes que la semaine dernière.

Morue No 1, \$4.00 à \$4.25; Do No 2, \$3.75; Hareng Labrador No 1, \$5.50; Do No 2, \$4.00; Do Cap Breton No 1, [large] \$5.50; Saumon No 1, \$14.00; Do No 2, \$12.50; Do No 3, \$11.00; Morue sèche, \$4.50 le cent; Anguilles 5c la lb; Truite \$8.00 [le quart].

Farines en baril: Farine (patente), \$3.40 à \$3.60; Farine de cylindre, \$3.20 à \$3.30; Extra, \$3.00; Superfine, \$2.70 à \$2.90; Commune, \$2.40 à \$2.50; Forte de boulanger, \$3.50 à \$4.00; Fine, \$2.50 à \$2.60.

Farines (en poche): Patente, \$1.60 à \$1.65; forte de boulanger, \$1.75 à \$1.85; S. Roller, \$1.50 à \$1.55; Extra, \$1.40 à \$1.45; Superfine, \$1.30 à \$1.35; Commune, \$1.20 à \$1.25.

Grains: Avoine Ontario par 34lbs (nouvelle) 39 à 40c; do, Province de Québec par 34 lbs, ancienne 36 à 38c; son 85 à 90c; fèves blanches, \$1.50 à \$1.60; pois No 1, 85 à 90c; No 2, 75 à 80c; gruau, \$2.25 à \$2.40; gru, \$1.15; blé d'Inde jaune, 80 à 82½c; moulu \$1.50; orge 60c.

Lards: Short Cut \$19.00 à \$19.50; Chicago, \$20 à \$20.50.

Saindoux: Pur, \$2.10 le seau; Cotte-lene, \$2 le seau.

Saindoux composé \$1.55 à \$1.60 le seau.

Poisson: Morue verte, salée, \$4.00 à \$4.50 le quart; saumon en gros, frais, 8 à 10c la lb.; au détail, 12 à 15c.

Huiles: Loup-Marin-Straw, 32½c; de morue, 31 à 32c; de pétrole, au quart, 10½c le gallon.

Jambon: de 10 à 11c; sucré, de 13 à 15c.

Beurre frais, de crémeries, 18 à 19c.

Beurre de première qualité, 14 à 15c; le moyen, 13c.

Œufs frais en gros, 12c la doz. détail, 15c.

Fromage: grosses meules, 10c à 10½c; petites meules, lbs, 2lbs, 11c.

Est-ce un bon ou un mauvais signe?

Le nombre des comptables-liquidateurs, aspirants curateurs aux faillites va s'augmentant de jour en jour. D'autres y verront, je présume, le désir bien légitime de rendre service au public et se réjouiront du phénomène. Pour ma part, j'ai de graves raisons d'hésiter. En semblables matières, il ne suffit pas d'être honnête et d'avoir des intentions droites; il faut, en outre, l'expérience des affaires, une pratique et des aptitudes spéciales qui ne s'obtiennent qu'à la longue; il faut surtout être du métier et s'y appliquer exclusivement.

Peu de gens, à Québec, sont dans ces conditions, et nous ne voyons dans cette multiplication anormale des bureaux de liquidation qu'un danger pour le commerce. Se défier surtout des gens qui offrent leurs services au rabais; l'on a que pour ce que l'on donne; donnez peu, vous aurez peu. La loi est sage dans la province de Québec, quant à ce qui concerne la vente des biens des faillis et la distribution des deniers qui en proviennent. N'allons pas la vicier en confiant cette tâche délicate et pleine de responsabilité au premier venu, sous prétexte que c'est bon marché.

L. D.